

COMMUNE DE CAISSARGUES

SYNTHESE COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif présente les réalisations de l'exercice, en dépenses comme en recettes.

Il retrace l'exécution de l'année budgétaire passée, contrairement au budget primitif qui formalise la prévision pour l'exercice à venir.

Il présente les résultats comptables de l'exercice.

Le présent document a pour vocation d'expliquer et d'analyser le Compte Administratif 2016.

Dans le cadre de la réforme territoriale et notamment de la loi 2015-991 du 07/08/2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), le législateur prévoit des évolutions destinées à renforcer la transparence financière et l'obligation d'information dues aux assemblées locales et aux citoyens. L'article 30 de la Loi NOTRe dispose que les communes doivent joindre au compte administratif, une présentation brève et synthétique des informations financières du rapport d'orientation budgétaire à savoir, orientations budgétaires de l'exercice, engagements pluriannuels pris par la collectivité, gestion de l'endettement et structure de la dette, structures et évolution des principaux postes de dépenses.

Les réalisations budgétaires 2016 sont les suivantes :

- Dépenses : 3 067 792.05 €
- Recettes : 3 540 746.30 €

I. ANALYSE DE LA SECTION FONCTIONNEMENT

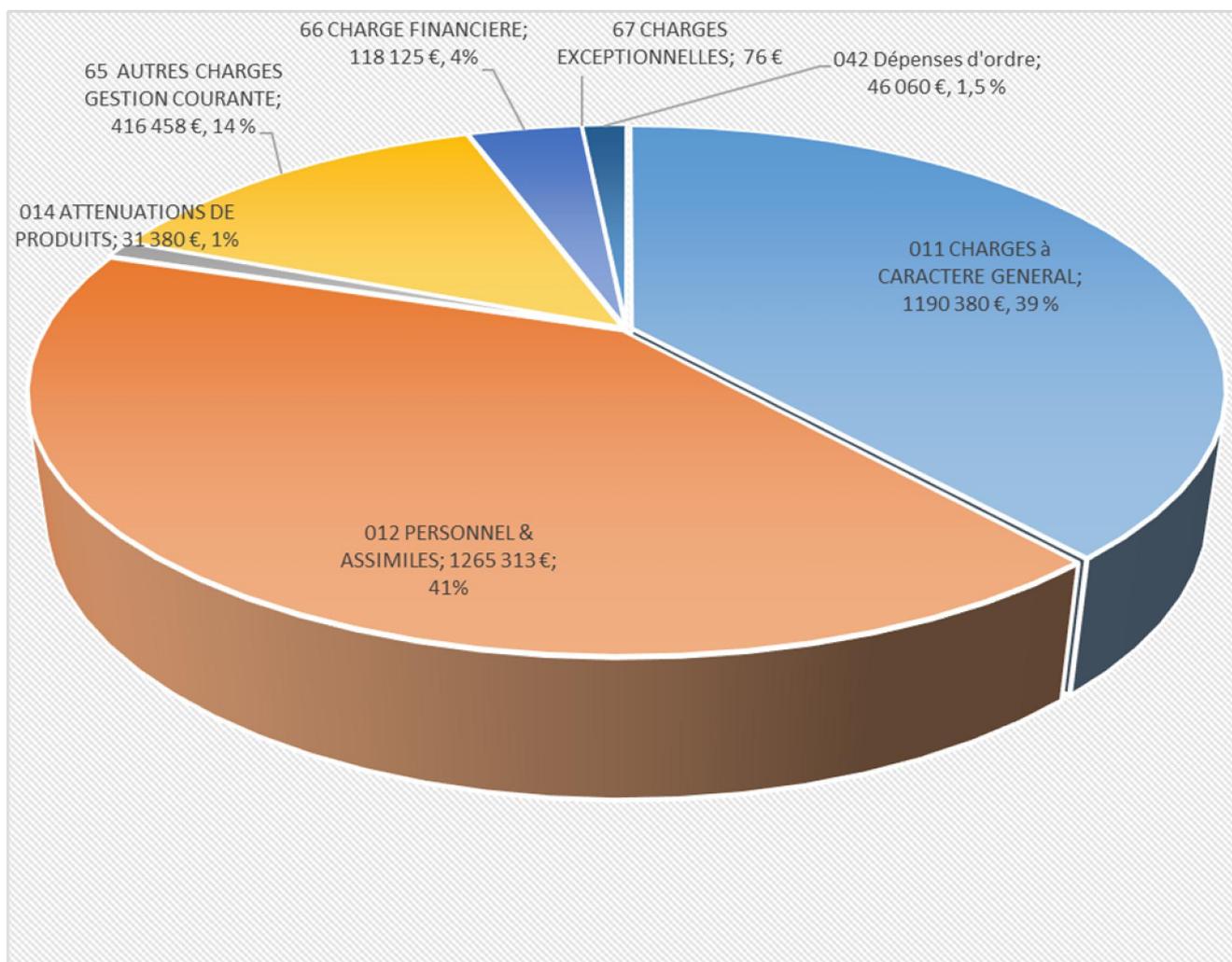
a. Dépenses de la section fonctionnement

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 3 067 792 € :

- 3 021 733 € en dépenses réelles de fonctionnement, soit 98.5 % des dépenses totales de la section de fonctionnement.
- 46 060 € en dépenses d'ordre de fonctionnement, soit 1.5 % des dépenses totales de la section fonctionnement.

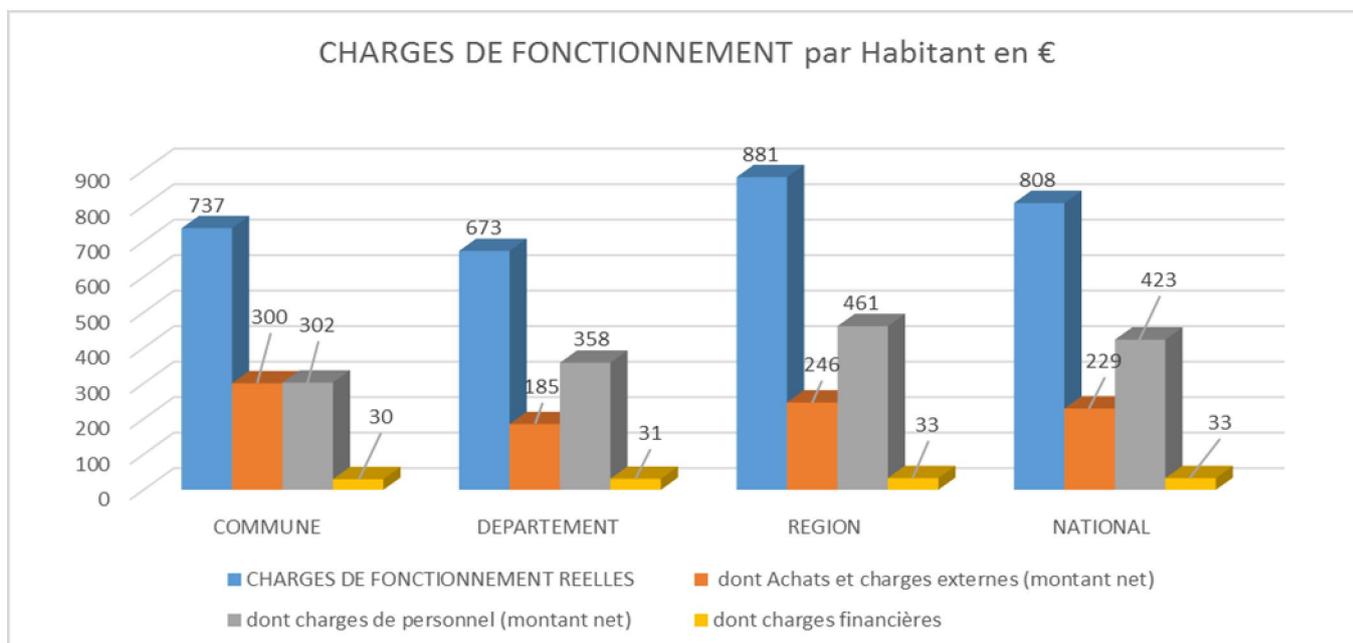
Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

DEPENSES par CHAPITRE	BUDGET 2016	C.A. 2016	% des dépenses de fonctionnement
011 CHARGES à CARACTERE GENERAL	1 295 938	1 190 380	38,80%
012 PERSONNEL & ASSIMILES	1 405 000	1 265 313	41,25%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	31 380	31 380	1,02%
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	447 500	416 458	13,58%
66 CHARGE FINANCIERE	135 000	118 125	3,85%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 500	76	0,00%
042 Dépenses d'ordre	36 438	46 060	1,50%
<u>OPERATIONS REELLES</u>	<u>3 354 756</u>	<u>3 067 792</u>	100,00%



Quelques ratios financiers permettent de comparer le niveau des dépenses de fonctionnement de la commune par rapport à la moyenne nationale des communes de même strate démographique et ainsi d'en apprécier le volume :

- Charges de personnel nettes /habitant = 302 €
Moyenne nationale des communes de même strate = 423 €
- Achats et charges externes (chapitre 011 hors impôts et taxes) / habitant = 300 €
Moyenne nationale des communes de même strate = 229 €
- Charges financières / habitant = 30 €
Moyenne nationale des communes de même strate = 33 €



Détail par Chapitre :

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Quelques précisions pour certains postes :

- Le montant des charges est de 1 190 380 € en 2016 contre 1 157 437 €, soit une augmentation de 1.03 %.
- Les achats de combustibles, eau et électricité, se sont élevés à 220 720 € contre 277 163 € en 2015, soit une baisse de 20.4 %.
- Le montant de l'article : contrat de prestations de services est d'un montant de 551 310 € en 2016 contre 537 557 € en 2015, soit une augmentation de 2.56 %.
- Le coût d'entretien des bâtiments est de 32 748 € en 2016 contre 24 573 € en 2015, soit une augmentation de 1.33 %.
- Le coût d'entretien des voies et réseaux est de 125 505 € en 2016 contre 66.041 € en 2015, soit une augmentation de 190 % dont une grande partie provient de l'élagage des platanes.

Chapitre 012 – Charges de Personnel

Les charges de personnel passent de 1 284 143 € en 2015 à 1 265 313 € en 2016, ce qui représente une diminution de 1.47 %.

Les charges de personnel nettes, déduction faite des remboursements de rémunérations comptabilisées au chapitre 013 « atténuation de charges », s'élèvent en 2016 à 1 194 695€. Les charges de personnel nettes sont prises en compte pour le calcul du ratio Charges de personnel par habitant.

Ratio charges de personnel / habitant = 302 €

Moyenne nationale des communes de la strate = 423 €

Chapitre 014 – Atténuations de Produits

Il s'agit du prélèvement au titre de la loi SRU pour un montant de 31 380 € en 2016 et 9 878 en 2015.

Chapitre 065 – Autres charges de gestion courante

Le montant du poste est de 416 458 € pour 2016 et de 448 108 € pour 2015 soit une baisse de 7.06 %.

Cette baisse provient en partie du montant des subventions versées aux associations d'environ 40 % (la garantie de 25 000 € au CCAL n'est plus d'actualité en 2016) alors que parallèlement les contributions aux syndicats augmentent de 38 %.

Chapitre 066 – Charges financières

Les charges financières s'élèvent à 118 125 €.

Ce chapitre connaît une diminution de 6 994 € découlant de l'achèvement de 3 emprunts et la mise en place des 3 nouveaux emprunts (octobre 2016) n'a pas eu beaucoup d'impact pour l'année 2016.

En cours de la dette au 31.12.2016 : 812 €/ habitant

Moyenne nationale des communes de la strate : 722 €

Chapitre 067 – Charges exceptionnelles

Le montant de 76 € est non significatif.

Dépenses d'ordre

042 opérations d'ordre

Article 675 cession d'une parcelle pour : 6.000 €

Article 6761 – différence sur réalisations positives transférées en investissement (plus-values sur cessions) : 3.624.53 €

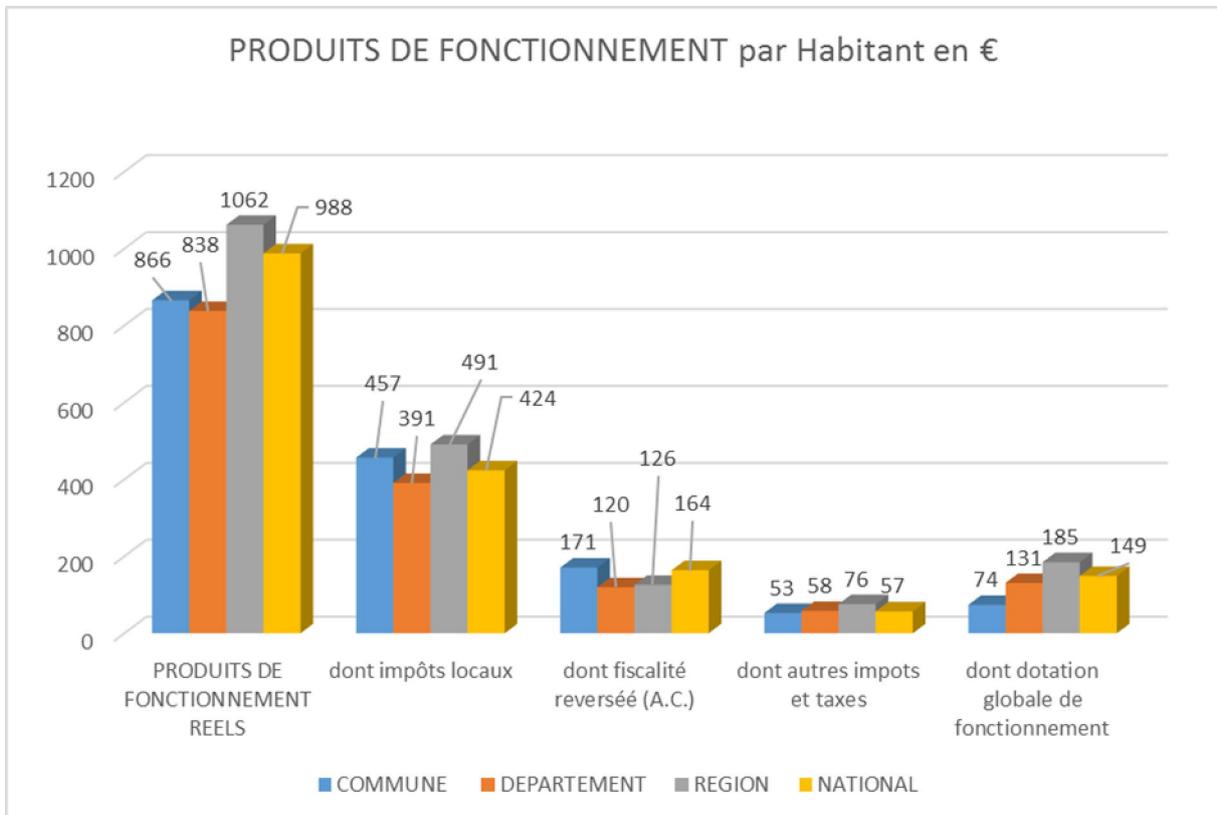
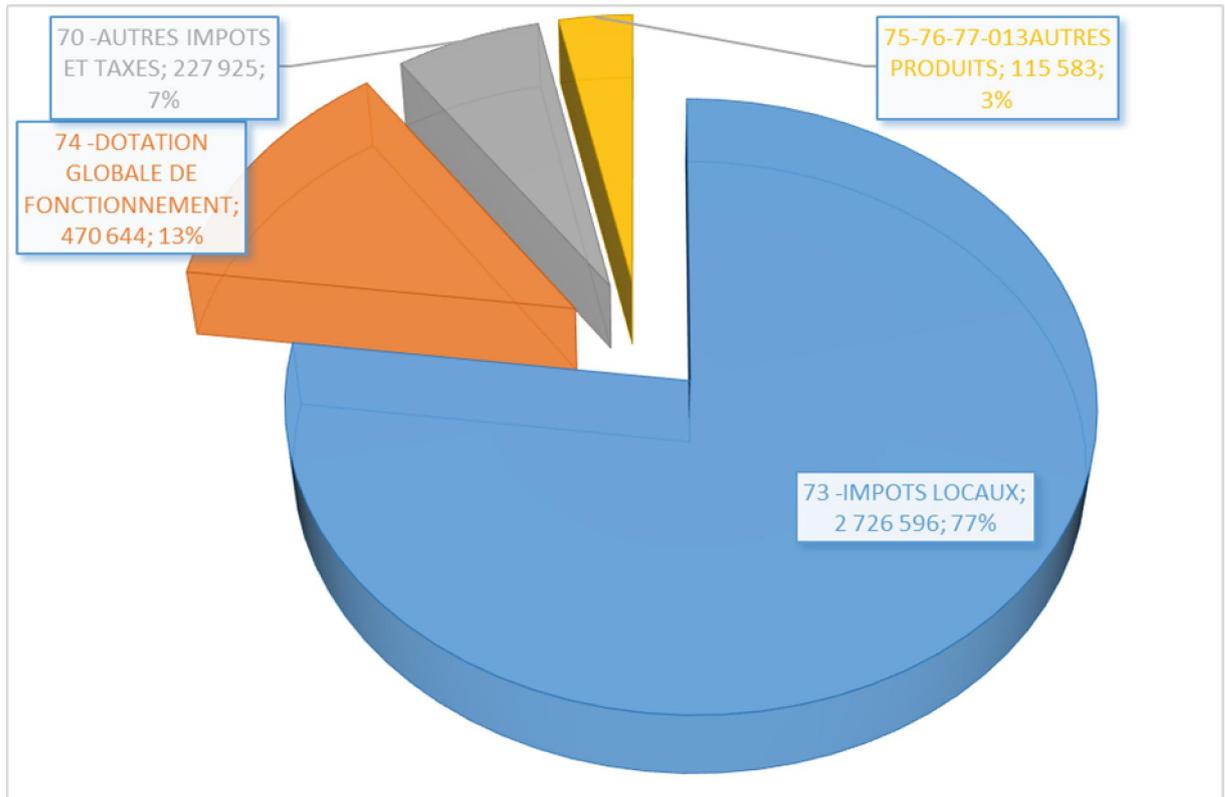
Article 6811 – dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles : 36 435.02 €

b. Recettes de la section fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de la section fonctionnement s'élèvent à 3 540 746 € en baisse de 0.9 % par rapport à 2015.

RECETTES	BP/DM 2016	C.A. 2016	% des recettes de fonctionnement
013 ATTENUATION DE CHARGES	30 000	70 618	1,67%
70 SERVICES & DOMAINES	223 800	227 925	5,40%
73 IMPOTS & TAXES	2 679 347	2 726 596	64,62%
74 DOT. SUBV. PARTICIPATIONS	444 091	470 644	11,15%
75 AUTRES PRODUITS	15 000	18 677	0,44%
76 produits financiers	0	10	0,00%
77 Produits exceptionnels	10 000	26 278	0,62%
042 Dépenses d'ordre		0	0,00%
OPERATIONS REELLES	3 402 238	3 540 747	83,92%
042 Excédent antérieur reporté	675 412	675 412	16,01%
TOTAL DE L'EXERCICE	4 077 650	4 216 159	100,00%

Graphique de répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre



013 Atténuations de charges

Le montant de 70 618 € correspond aux remboursements des salaires dans le cadre de la maladie des agents.

070 Services & Domaines

Le montant est de 227 925 €. Ce chapitre comprend :

- Les redevances et droits des services périscolaires : 182 168 €
- Redevances d'occupation du domaine public : 16 245 €
- Autres droits de stationnement et location : 22 080 €
- Concession dans les cimetières : 5 012 €
- Divers : 2 120 €

073 Impôts et taxes

Ce chapitre d'un montant de 2 726 596 € comptabilise les éléments suivants :

- Les contributions directes : 1 810 483 €
- L'attribution de compensation de Nîmes Métropole : 649 183 €
- La dotation de solidarité communautaire : 26 006 €
- La taxe sur l'électricité : 97 766 €
- Les droits de mutation : 42 684 €
- Le fonds de péréquation inter communal : 78 209 €
- Produits divers (taxe sur les pylônes, droits de place, etc...) : 22 265 €

074 Dotations et participations

Les dotations et participations s'élèvent à 470 644 € pour l'année 2016.

Elles sont constituées des recettes suivantes :

- Etat – dotation forfaitaire de fonctionnement : 226 027 €
- Etat - dotation solidarité rurale : 48 674 €
- Subventions et participations diverses : 131 436 €
- Comp. Exon. TF-TH-TP : 58 091 €
- Autres attributions : 6 417 €

075 Produits de gestion courante

Ce chapitre comptabilise un montant de 18 677 € et représente essentiellement le revenu des immeubles.

076 Produits financiers

Ce chapitre enregistre 10 € pour l'année 2016.

077 Produits exceptionnels

Ce chapitre comptabilise :

- Produits de cessions d'immobilisations : 9 625 €
- Produits exceptionnels divers : 16 653 €
(remboursement d'assurances)

En résumé,

En clôture d'exercice, la section de fonctionnement dégage un résultat positif de 472 954 € (501 352 € en 2015), ce qui dégage un résultat par habitant de 119 € Comparé à la moyenne nationale des communes de même strate, soit 137 €, Département soit 133 €, Région soit 144 €

CAPACITE EPARGNE DE LA COMMUNE DE CAISSARGUES

La capacité d'épargne permet de mesurer la partie des ressources que la collectivité ne consomme pas dans son train de vie et donc de déterminer la partie des ressources qui peut être affectée au financement des investissements.

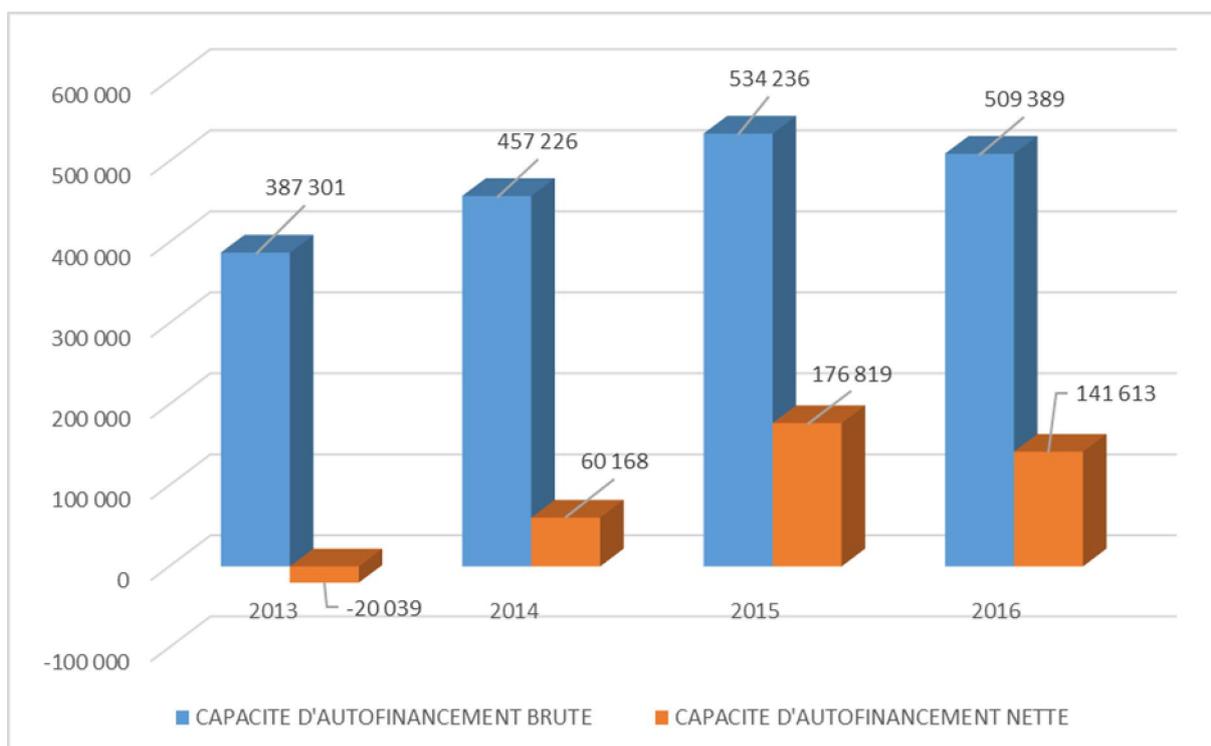
Il s'agit de la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

Plusieurs niveaux d'épargne sont à prendre en considération :

- ✓ L'épargne de gestion ou épargne d'exploitation : il s'agit de la différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette).
- ✓ L'épargne (l'autofinancement) brute : il s'agit de l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- ✓ Enfin épargne disponible ou épargne nette : il s'agit de l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.
- ✓

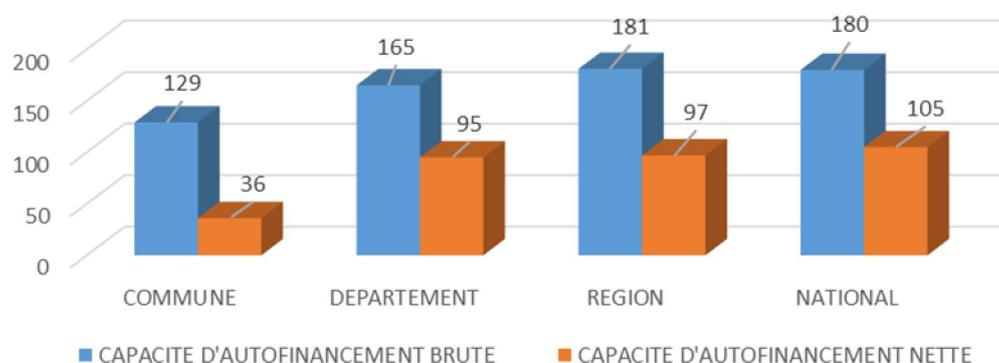
Cette dernière représente le montant réellement disponible pour investir.

EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTODINANCEMENT



CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 31.12.2016

Montant en € par habitant



II – ANALYSE DE LA SECTION INVESTISSEMENT

a - Les dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section investissement s'élèvent à 1 578 261 €.

Les dépenses réelles s'élèvent à 1 340 766 €

REMB. CAPITAL EMPRUNTS	367 776
912 - ACQUISITIONS	46 015
921 - GROUPE SCOLAIRES	17 530
926 - PROGRAMME BATIMENTS COMMUNAUX	35 627
940 - ESPACES SPORTIFS	85 203
942 - ESPACES VERTS	11 964
943 - ELECTRIFICATION	86 874
946 - PROGRAMME VOIRIE	689 778
dont travaux Place Coconatto et Cambourin	635 747
950 - PROGRAMME PLUVIAL	0
TOTAL INVESTISSEMENTS	972 990

Détail par opération :

- 912 acquisitions :
 - Acquisition d'un véhicule
 - Matériel de bureau et ordinateurs
 - Acquisitions de logiciels
 - Frais liés à la réalisation des documents Urbanisme
 - Autre matériel, frais d'insertion et divers

- 921 groupes scolaires :
Achat matériel de bureau et informatique
Constructions, Installations matériel et outillage technique
- 926 programme bâtiments communaux :
Constructions
Gazon synthétique de la crèche
Réfection toiture de la poste
Réalisation garde-corps dans les arènes :
Gouttières de l'église
- 940 aménagement espaces sportifs :
Installation, matériel et outillage technique
Mise en place forage – pompes au stade, cuve
Deux courts de tennis
- 942 aménagement espaces verts :
Mise en place forage cimetière et jardin du Terradou, pompes
Canisette clos des maraichers
- 943 programme électrification :
Illuminations de Noël
Contrat CPE avec SPIE
Raccordement électrique « immeuble Les Platanes »
- 946 travaux de voirie :
Cette opération comprend en grande partie les travaux de la place Coconatto et l'avenue Cambourin pour un montant de 635 747 €
Voirie à l'arrière de la Mairie, aménagement de la chaussée aux abords des arènes
Aménagement sécurité village.

b - Les recettes de la section d'investissement

	C.A. 31.12.2016
<i>SUBVENTIONS</i>	79 360
subventions d'investissement	79 360
<i>EMPRUNT</i>	750 000
emprunt nouveau	750 000
<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	518 153
fond de compensation de la TVA	23 715
Taxe d'aménagement	113 943
1068 excédent de fonct. Capitalisé	380 495
TOTAL RECETTES	1 347 513
<i>Amortissements</i>	46 060
A BUDGETER	1 393 573

- Les subventions

City stade	8 318 €
Tableaux interactifs	2 743 €
DETR place Coconatto et Cambourin	68.299 €
- Les emprunts

Moyen terme :	Crédit agricole	350.000 €	taux 1.38 %
	Caisse d'épargne	200.000 €	taux 1.43 %
Court terme :	Caisse d'épargne	200.000 €	taux 0.85 %
- Les recettes d'ordre d'investissement

Plus ou moins-value de cessions	3 625 €
Cessions d'immobilisations	6 000 €
Amortissements	36 435 €

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE

<u>Section de Fonctionnement</u>		
	Excédent de l'année	472 954 €
	Excédent antérieur reporté	675 412 €
		1 148 366 €
<u>Section Investissement</u>		
	Excédent de l'exercice	52 806 €
	Déficit de l'exercice antérieur	237 495 €
	Déficit à reporter	-184 689 €
	Solde des restes à réaliser	-54 200 €
	Déficit total à financer	-238 889 €
	<u>EXCEDENT A REPORTER AU 31.12.2016</u>	<u>909 478 €</u>

TAXES FISCALES

EVOLUTION DES TAUX LOCAUX DE 2010 à 2017

ANNEE	HABITATION	FONCIER	FONCIER N. BATI
2010	13,23	15,65	69,35
2011	13,86	16,40	72,66
2012	13,86	16,40	72,66
2013	13,86	16,40	72,66
2014	13,86	16,40	72,66
2015	14,06	16,64	72,66
2016	14,13	16,72	72,66
2017	14,20	16,80	72,66

Situation de la dette de la Commune

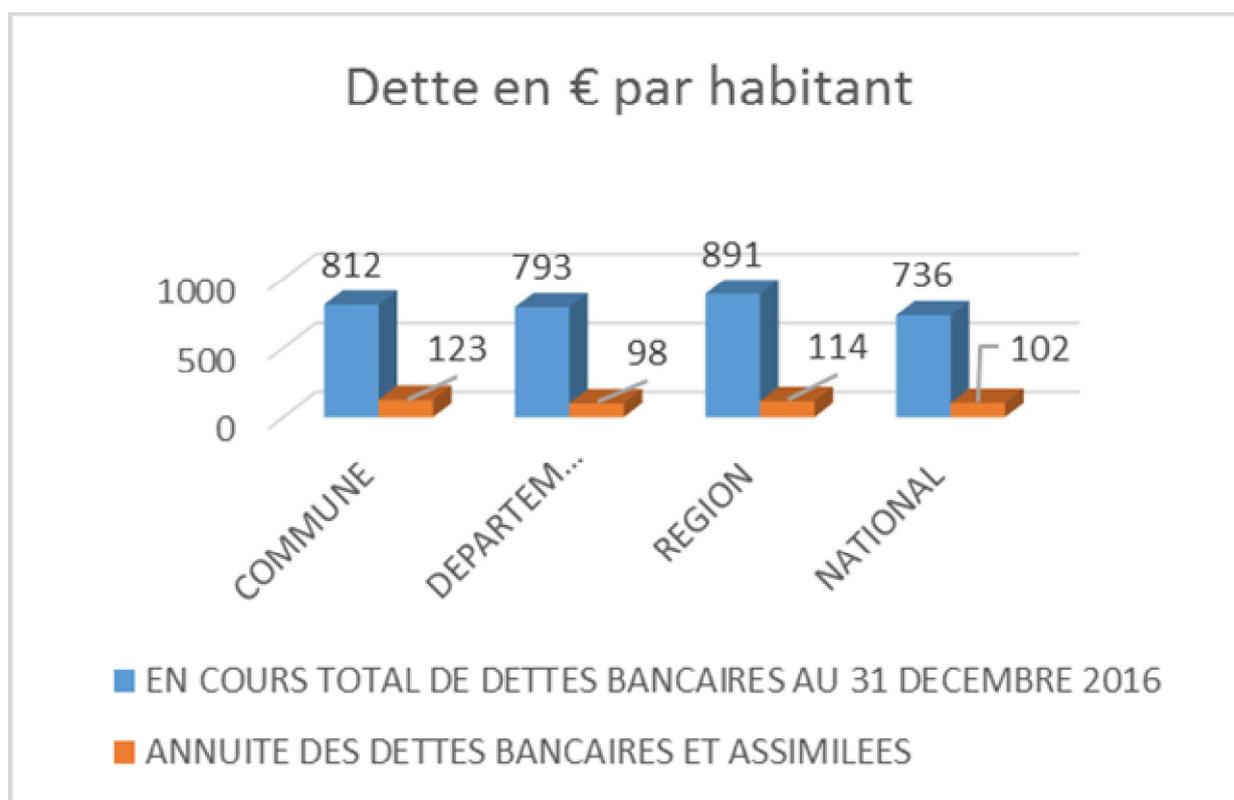
L'encours de la dette au 31.12.2016 est de 3 214 628 €

Encours de la dette par habitant est de 812 €

L'annuité, montant du capital plus les intérêts financiers est de 485 901 € soit 123 € par habitant.

SITUATION DE LA DETTE AU 31/12/2016				
ANNEE	ANNUITE	EUROS/HBT	DETTE	EUROS/HBT
2010	460 728	119	3 445 551	888
2011	480 522	125	3 435 682	894
2012	562 643	148	3 591 934	946
2013	545 278	144	3 591 187	948
2014	540 134	142	3 187 537	836
2015	479 741	123	2 832 405	726
2016	485 901	123	3 214 628	812

:



Profil d'extinction de la Dette

- La dette devrait se situer :
 - Au 31.12.2017 à 2.900 k€, soit par habitant 721 €
 - Au 31.12.2018 à 2.400 k€

Capacité de désendettement de la commune

Ratio : encours de la dette au 31.12.2016 / épargne brute (C.A.F.)

3 214 628 € / 509 389 € = 6.31

Ce qui signifie que la commune de Caissargues pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette, en supposant qu'elle y consacre toute son épargne brute, en 6 ans 4 mois.

Par mesure de capacité de désendettement inférieur à 5 est un signe d'endettement faible.

Une capacité de désendettement supérieure à 5 et inférieure à 10 est un signe d'endettement moyen

Une capacité de désendettement supérieure à 10 et inférieure à 15 est un signe d'endettement fort.